

SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

Fiche de synthèse - Année 2024



CONTEXTE

La colonie de phoques de la baie des Veyss est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est à partir de 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). L'espèce exploitant l'ensemble de l'estuaire, ce suivi s'inscrit, depuis 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs de la zone Natura 2000 « Baie des Veyss - Marais du Cotentin et du Bessin ».

Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Il est défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000. Il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

OBJECTIFS

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (reposoirs).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées et la base de données internationale de l'ICES (International Council for the Exploration of the Sea).

MÉTHODE

- **Comptages** : aériens en ULM
- **Trajets** : le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la Baie des Veyss
- **Période** : à marée basse
- **Fréquence** : deux vols mensuels de juillet à septembre, un vol au mois de juin et de novembre
- **Données relevées** : prise de photographies et géolocalisation des reposoirs, des individus et des groupes.

RÉSULTATS

- **Période suivie** : juin à novembre
- **Nombre de comptages** :
8 réalisés/8 prévus (100 %)
- **Effectifs** :

	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	85 en septembre	233 en août
Phoque gris	0 en novembre	35 en juin

Les deux espèces s'observent toute l'année.

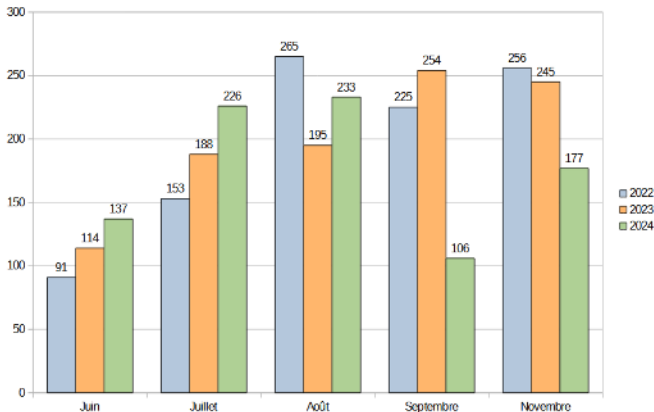
En 2024, l'effectif maximum de phoques veaux-marins dénombré est de **233 individus**. **64 couples** « mère-petit » ont été enregistrés lors du vol du 19 août 2024.



Groupe de phoques gris et blanchons (*Halichoerus grypus*), le 14 juin 2024 © ULM Air Cotentin

- **Variations annuelles et saisonnières** :
A la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les reposoirs pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition, l'allaitement, la reproduction et la mue. Les effectifs recensés de phoques veaux-marins présentent toujours une forte variabilité intra-annuelle. Les phoques gris, d'observation récente en Baie des

Veys (2014) sont essentiellement notés à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. En 2024, l'effectif de phoques veaux-marins se stabilise, tandis que le nombre de phoques gris a diminué (59 maximum en 2023 contre 35 maximum en 2024).



Variation d'effectifs mensuels en 2022, 2023 et 2024 des phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en baie des Veys



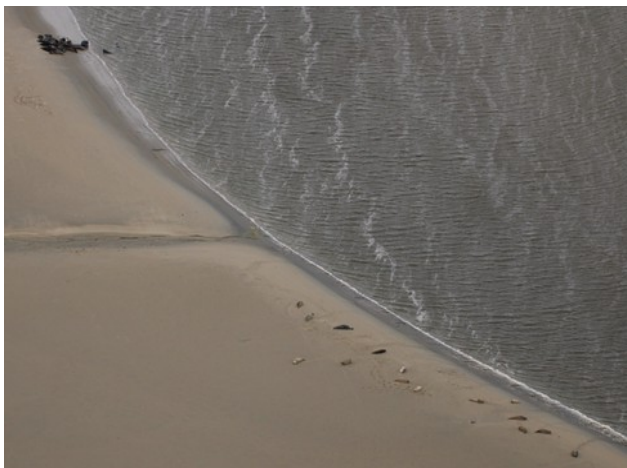
Groupes de phoques gris (*Halichoerus grypus*)
© ULM Air Cotentin

• Localisation :

Les reposoirs de basse mer sont situés au cœur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan-les-Marais et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny-sur-Mer.

• Naissances :

- Phoque veau-marin : 64 couples « mère-petit » identifiés en août 2024.
- Phoque gris : la reproduction n'est pas attestée en Baie des Veys.



Groupes de phoques gris (*Halichoerus grypus*) (en haut de la photographie) et de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) (en bas) © ULM Air Cotentin

• Échouages :

Quatre phoques veaux-marins échoués morts cette année.
Deux phoques échoués vivants et conduits en centre de soins



Localisation des reposoirs de phoques en baie des Veys le 26 juin 2024 © ULM Air Cotentin

Conception : © P n r des Marais du Cotentin et du Bessin - Crédit photos : © ULM Air Cotentin